

Communauté de Communes des  
Vallées de la Braye et de l'Anille  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL

Plan des annexes n°4 - 3/5  
Commune : VIBRAYE

1 : 5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 23 janvier 2025  
approuvant les dispositions de la modification de droit commun  
du PLUi

Fait à Saint-Calais,  
Le Président,



Modification de droit commun n°1 approuvée le : 23/01/2025  
Modification simplifiée n°1 approuvée le : 12/04/2022  
Elaboration approuvée le : 28/01/2022



-  Monuments historiques
-  Périmètre du droit de préemption urbain
-  Périmètre de protection d'un monument historique
-  Site patrimonial remarquable

